

Conditions Générales de Vente (1/3)

PREAMBULE

Les conditions générales de vente sont à lire attentivement. Elles constituent les éléments du contrat de prestation des services proposés par Atelier Lau. Tout client d'Atelier Lau reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé un devis avec la mention « bon pour accord ». Toute signature d'un devis vaut acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions.

PRESTATION

Les prestations d'Atelier Lau sont essentiellement basées sur du conseil. Elles peuvent comprendre, selon le besoin du client : planche d'ambiance, proposition d'aménagement, de couleurs, de mobiliers, de matériaux avec des réalisations de plan 2D/3D, de rendu virtuel, de la réalisation de liste shopping. Les réponses apportées ont seulement pour but de renseigner sur les différentes possibilités de changement (espace, couleur, matériaux, lumière...). Atelier Lau s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son Client, conformément au devis établi, en lui faisant part régulièrement de l'avancée de ses réalisations. Une fois le projet terminé, Atelier Lau présentera et remettra un dossier complet en main propre aux clients. Une fois la prestation de conseil terminée, le client ne pourra pas opposer à Atelier Lau des arguments subjectifs (de goût, par exemple) pour justifier le recommencement complet du travail remis ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois, de manière exceptionnelle et à l'appréciation d'Atelier Lau, des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du client.

HONORAIRE & COMMANDE

Les offres de services proposées sur le site Internet de Atelier Lau régies par les présentes conditions de vente, sont valables tant qu'elles demeurent en ligne. Les prix pratiqués par Atelier Lau, proposés sur les devis sont indiqués en euros HT, car la TVA est non applicable (art.293 B du CGI.) Ceux-ci ont une durée de validité de deux mois à compter de leur réception par le client. Des frais de déplacement pourront être éventuellement facturés en fonction de la localisation de la demande. Le devis ne sera considéré comme définitif et validé qu'à partir du moment où celui-ci aura été signé avec la mention « bon pour accord », daté et retourné à Atelier Lau. Dès cet instant, la commande sera fermement prise en compte, ce qui engagera définitivement les deux parties. Atelier Lau, se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison, notamment d'inexécution par le client de ses obligations – notamment en cas de non-paiement. Atelier Lau se réserve également le droit de refuser d'effectuer une livraison et d'honorer une commande émanant d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige serait en cours. Atelier Lau s'engage à respecter au mieux les délais annoncés lors de la validation de la commande. Cependant, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable pour les retards de réalisation de prestation occasionnés en raison de fautes qui ne lui sont imputables. En outre, l'entreprise ne peut pas voir sa responsabilité engagée pour des délais provoqués pour des motifs de force majeure, c'est à dire en raison de la survenance d'un évènement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté de l'entreprise.

PAIEMENT & FACTURATION

Un acompte de 30% de la somme est demandé pour les projets de travaux. Le montant total du sera à régler au moment de la réception des prestations effectuées. Un acompte pour les matériaux, en cours de prestations, peut être redemandé au client selon l'avancée des travaux mais celui-ci n'excédera pas 30% à nouveau. Le client garantit à Atelier Lau qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement qu'il aura choisi, lors de la signature du devis.

Le client peut alors régler sa commande par **chèque**, uniquement s'il est libellé en euros à l'ordre de « Atelier Lau », sous réserve de la présentation d'une pièce d'identité de l'acheteur, ou de refuser un paiement si le nom apparaissant sur le chèque reçu serait différent de celui du client sans accord préalable avec l'entreprise ; par virement bancaire en tenant compte que les coordonnées bancaires de l'entreprise Atelier Lau seront communiquées au client une fois son devis validé ; par espèces, en retour d'un reçu bancaire effectué par l'entreprise Atelier Lau. Le traitement du projet se fera une fois que la banque aura porté le règlement au crédit du compte de l'entreprise Atelier Lau. Une facture sera automatiquement adressée au client, par courrier ou par mail, à la réception du chantier. En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations à la date convenue sur la facture, l'acheteur devra verser à l'entreprise une pénalité de retard dont le taux est égal au taux pratiqué par la Banque centrale européenne pour son opération de refinancement majoré de 10 points de pourcentage. L'opération de financement retenue est la plus récente à la date de la commande des prestations de Service. Cette pénalité est calculée sur le montant toutes taxes comprises (TTC) de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Aucune compensation ne pourra être effectuée par le client entre des pénalités de retard dans la fourniture des prestations commandées et des sommes dues par le client à la Société au titre de l'achat de Services. Toute tentative d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement fera l'objet de poursuites judiciaires. En outre, Atelier Lau se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci prononce l'exécution forcée du paiement, sous astreinte par jour de retard.

Conditions Générales de Vente (2/3)

DROIT DE RETRACTATION

A compter de la signature du devis et conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un délai de quatorze jours pour faire valoir votre droit de rétractation auprès d'Atelier Lau. Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant l'intention de vous rétracter, à l'adresse suivante : Atelier Lau – 1 impasse des bleuets 71380 OSOLON. Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de la lettre. Cette présente disposition ne s'applique qu'aux consommateurs.

ANNULATION & REMBOURSEMENT

En dehors de votre droit de rétractation dans un délai de quatorze jours, toute demande d'annulation, de report ou de modification de commande est soumise à l'accord exprès d'Atelier Lau. A défaut d'accord sur l'annulation, l'acompte ne pourra être remboursée. Dans l'hypothèse d'une impossibilité de réaliser la prestation demandée, les sommes versées par le client lui seront restituées dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification par Atelier Lau de l'impossibilité de réaliser la prestation.

ILLUSTRATIONS

Atelier Lau illustre ses propositions du meilleur que possible afin de vous donner un aperçu réaliste des services proposés. Les photos, images et représentations graphiques figurant sur le site www.sp-decoratrice.fr ou sur les documents commerciaux sont simplement illustratives de nos services et ne sont donc pas contractuelles. Par ailleurs, Atelier Lau ne garantit en aucun cas que les couleurs à l'écran ou imprimées correspondent exactement aux produits en vente. Ainsi, le client est tenu d'effectuer les vérifications nécessaires. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité d'Atelier Lau ne saurait être engagée dans l'hypothèse où la teinte retenue ne correspondrait pas exactement au résultat après impression ou visualisation écran.

ASSURANCE

Atelier Lau a souscrit auprès de la Banque Populaire, une assurance responsabilité civile et professionnelle. Cette police d'assurance peut être fournie sur simple demande. Le client devra lui-même s'assurer que les prestataires qu'il aura choisi pour l'exécution des travaux sont assurés dans le cadre de leur activité professionnelle.

RESPONSABILITE

Atelier Lau, sur demande du client, pourra recommander des prestataires extérieurs mais le choix final reviendra toujours au client. Celui-ci contracte directement et librement avec chaque prestataire après s'être assuré de la conformité des produits et services du prestataire par rapport à ses attentes. Il appartient au client de vérifier auprès des prestataires extérieurs de la faisabilité technique de l'opération envisagée (pose de matériaux, démolition cloisons, peinture...). Ainsi, le devis concernant les travaux sera directement émis par l'entreprise tierce et aucun paiement ne transitera par Atelier Lau. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité d'Atelier Lau ne saurait être engagée en cas d'inexécution totale ou partielle du contrat conclu par le client avec le prestataire extérieur.

Lorsque Atelier Lau fournit des plans au client, ceux-ci n'ont pas vocation à être directement destinés à la réalisation ou à l'exécution des travaux. Ils sont donc transmis à titre indicatif et donc non contractuel. Le client doit s'assurer que le prestataire extérieur reprendra le plan et validera les côtes définitives avant l'exécution des travaux.

L'ensemble des pièces écrites et graphiques transmises par Atelier Lau ne pourront se substituer en aucun cas aux plans d'exécution techniques (les implantations réseaux divers, plomberie, électricité, etc.) ou tout autre forme de conception nécessaire à la réalisation des travaux préalables aux travaux de décoration intérieur. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité d'Atelier Lau saurait être engagée dans l'hypothèse où le prestataire extérieur se serait appuyé exclusivement sur les plans établis par Atelier Lau sans avoir pris la précaution de reprendre les cotes et d'effectuer ses propres plans. Une annotation sera d'ailleurs toujours indiquée sur les plans d'Atelier Lau.

Atelier Lau n'est ni maître d'ouvrage ni maître d'œuvre dans la réalisation des travaux, et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle. En aucun cas, Atelier Lau n'agit comme architecte. Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale, de conformité, vice caché, etc...). En cas de litige, le client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé.

PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi Informatique et Libertés N° 7 8-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, il est rappelé que les informations qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à l'usage interne d'Atelier Lau. Ces données nominatives pourront néanmoins être communiquées aux partenaires contractuels de la marque. Ils pourront également être transmis à toute autorité compétente pour le règlement de litiges entre Atelier Lau et l'un de ses clients.

Conditions Générales de Vente (3/3)

CONFIDENTIALITE & PROPRIETE INTELLECTUELLE

Atelier Lau s'engage à tenir confidentielles les informations personnelles communiquées par le client sur le site.

Atelier Lau conserve la propriété pleine et entière du concept créatif et de l'image du projet réalisé. De ce fait, le Client devra l'informer de toute publication, tournage, reportage, utilisation de l'image des travaux... Le client autorise Atelier Lau via l'acceptation de ces CGV la prise de photos de son intérieur avant et après la réalisation de la prestation d'Atelier Lau à des fins promotionnelles. Le client autorise donc Atelier Lau à utiliser les croquis, photos ou documents des projets client pour illustrer son site ou tout autre support de communication et en autorise donc la diffusion et la reproduction.

Atelier Lau s'engage à respecter l'anonymat du client. Les photos, images et représentations graphiques figurant sur le site Web ou sur les documents commerciaux sont simplement illustratives des services proposés par Atelier Lau et non contractuelles.

DUREE & DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services proposés par Atelier Lau et sont soumises à la loi française. En cas de litige, les parties privilégieront le traitement à l'amiable. A défaut de règlement amiable, les tribunaux compétents seront saisis. Les présentes conditions de vente ont été mise à jour le 21/07/2023.

LITIGE & MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le client adressera une réclamation écrite auprès du Service Relations Clientèle du Constructeur ou celui du Vendeur). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle - 24 rue Albert de Mun – 33000 Bordeaux